


Charte d'engagement Mission Jeunes

La démarche Mission Jeunes a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des jeunes de – 26 ans. Elle permet dans le cadre de partenariats entre agences d'emploi et missions locales, d'identifier, de préparer et d'accompagner des jeunes de - de 26 ans vers les métiers en développement sur un territoire.

www.missionjeunes.fr

L'agence d'emploi située
 atteste que le(s) candidat(s) ci nommé en dessous bénéficie de **l'accompagnement Garantie Jeunes** et / ou le cas échéant **d'un accompagnement de la mission locale** qui lui permet de bénéficier d'une prise en charge de 22€ ou 27€* de l'heure dans le cadre des dispositifs de formation de la professionnalisation (CIPI /CDPI /PP/ CPRO).

Nom Prénom du candidat	Mission Locale	Accompagné par la Mission Locale depuis	Accompagnement  depuis	Nom et Cordonnées Référent Mission Locale

*27€ HT pour les entreprises de travail temporaire bénéficiant du bouquet de services **Perform +** du **FAF.TT**

Des contrôles aléatoires seront effectués auprès des missions locales concernées. Si le(s) candidat(s) désigné(s) ci-dessus ne bénéficie pas d'un accompagnement mission locale, la prise en charge de l'action de formation passera à 19€.

Par ailleurs, l'agence d'emploi s'engage à faire un retour au FAF.TT concernant les missions (poste occupé, durée) effectuées par le(s) candidat(s) nommé(s) ci-dessus et bénéficiant de la prise en charge majorée à 22€ ou 27€* HT/heure

Fait à

Le

Nom, signature et tampon Agence

.....

.....

.....

.....

